Greffe
du Tribunal de Commerce de
Roubaix-Tourcoing
51, Rue du Capitaine Aubert
BP 30099
59052 ROUBAIX CEDEX 01

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

SACO DIRAMODE
rue du Duremont
Zone Industrielle
59960 NEUVILLE EN FERRAIN

Dépôt effectué par :

SACO DIRAMODE
rue du Duremont
Zone Industrielle
59960 NEUVILLE EN FERRAIN

Numéro RCS : Roubaix-Tourcoing B 301 571 931 <3853/1974B20085>

Pièces déposées le 07/07/2008 Numéro : 2803594
Procès-verbal d'Assemblée du 17/06/2008 - Modification de Commissaire aux comptes

Le Greffier associé, J. SOINNE

DIRAMODE
Société Anonyme au capital de 752.371,50 Euros
Siège social : Z.I Rue du Duremont - 59960 NEUVILLE EN FERRAIN
R.C.S. ROUBAIX-TOURCOING B 301.571.931

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE

DU 17 JUIN 2008

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

EXTRAIT

Le 17 juin 2008, à 8 heures 15,

Les Actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire 2, place de la Gare à LA MADELEINE (59110), sur convocation du Conseil d'Administration adressée par lettre en date du 29 mai 2007 à chaque actionnaire.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été signée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que, le cas échéant, comme mandataire.

Monsieur Antoine **MAYAUD** en sa qualité de Président du Conseil d'Administration préside la séance.

Monsieur Hubert **LEGARD**, représentant le FCP, est appelé comme scrutateur en sa qualité de d'actionnaire qui dispose du plus grand nombre de voix et qui accepte cette fonction.

Monsieur Hugues **de Pommereau** est désigné comme secrétaire par le Président et les Scrutateurs.

Le Président constate que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent 501. 581 actions sur les 501.581 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée réunissant les quorums requis par la loi peut valablement délibérer.

Monsieur Claude **LEPOUTRE**, représentant la société KPMG et Madame Fabienne DEGRAVE, représentant la Société ERNST & YOUNG Commissaires aux Comptes, sont présents.

Le Président, après avoir adressé ses souhaits de bienvenue aux membres de l'Assemblée et ouvre la séance.

Il dépose sur le bureau en les mettant à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation envoyée aux actionnaires,
- la feuille de présence et la liste des actionnaires,
- les comptes de l'exercice écoulé,
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- les rapports des Commissaire aux Comptes,
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée,
- Les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires, documents et renseignements qu'il énonce ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Sur son invitation, l'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

à caractère ordinaire

.....
- Démission d'un Commissaire aux Comptes titulaire,
- Démission d'un Commissaire aux Comptes suppléant,

.....

à caractère extraordinaire

.....

à caractère ordinaire

- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires, documents et renseignements qu'il énonce ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Sur son invitation, l'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président passe alors la parole à Monsieur Marcel DI GIACOMO pour la présentation du rapport du Conseil d'Administration.

Le Président demande ensuite à Monsieur Claude LEPOUTRE de donner lecture des rapports des Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminé, le Président ouvre la discussion.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

.....

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société KPMG, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Stéphane WIBAUX, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

CERTIFIÉ CONFORME